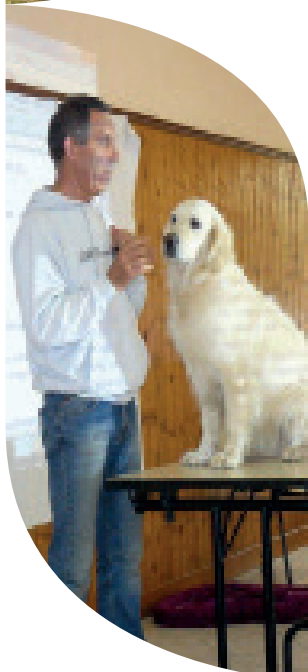
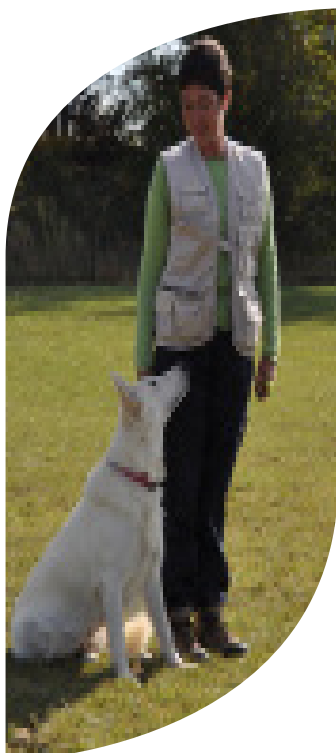


Filière
Animalière



FORMATION CONTINUE

Brevet Professionnel EDUCATEUR CANIN

BP EC - Niveau 4

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

Conditions d'Entrée

Etre âgé de plus de 18 ans

Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein au moment de la délivrance du diplôme

Posséder un chien en règle à l'entrée en formation. Inscription au LOF de préférence, tatouage obligatoire.

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP ou BEP) minimum ou titre du RNCP du même niveau (ou supérieur).

ou, à défaut : Justifier d'1 an d'activité dans ce secteur professionnel ou de 3 années d'activité dans un autre secteur.

Recrutement

Préinscription en ligne www.animapole.fr

Positionnement avec une personne du Pôle Emploi ou de la Mission Locale de son département

Test écrit (français, connaissances générales et du milieu professionnel)

Entretien de motivation (en présence de professionnels et de formateurs)

Ces deux dernières épreuves se déroulent au CFAA/CFPPA du Lot

Les Métiers Visés

Plusieurs secteurs d'activités sont accessibles au terme de la formation :

- Education canine
- Elevage canin
- Conseil auprès des propriétaires de chiens
- Chef d'entreprise dans le domaine cynophile

Objectifs de la Formation

Acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité

Permettre à des salariés de ce secteur d'activité de professionnaliser leurs compétences et de réactualiser leurs connaissances

Elaborer un projet professionnel à l'issue de la formation.

Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Longayrie (à 4 kilomètres de GRAMAT).

- Date de début : Octobre n
- Date de fin : Juin $n+1$
- Nombre d'heures de formation en Centre : 800 heures
- Nombre d'heures de formation en Entreprise : 400 heures

Contenu

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Mathématiques	Cynotechnie
Expression et Communication	Education canine
Economie	Conseil à la clientèle
	Ethologie
	Gestion commerciale des prestations
	Règlementation de l'activité
	Informatique
	Médiation
	Obéissance

Modalités d'évaluation

Unités Capitalisables (Epreuves écrites, orales et pratiques en contrôle continu et en examen terminal).

Le Brevet Professionnel est délivré aux candidats qui ont validé les 12 Unités Capitalisables (UC).



CFAA/CFPPA du Lot
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper – board, ...